

*Inauguration rue Augustin AUBERT
Vendredi 25 JUIN 2010*

Discours du Président Eugène Caselli

Monsieur le député-maire de secteur,
Mesdames-messieurs les élus,
Mesdames-Messieurs,
Chers amis,

Située à un emplacement stratégique, cette opération de réaménagement de la rue Augustin-Aubert concentre sur quelques hectomètres tous les objectifs que veut atteindre notre politique en matière de voirie, ainsi que toutes les contraintes qu'impose la nécessité de faire cohabiter au mieux les véhicules et les piétons, le passage et les résidents.

Il s'est donc agi, en effet, à partir d'un espace libéré et non viabilisé de tout réorganiser de façon à unifier les espaces, contenir la circulation, organiser le stationnement, faciliter le passage des piétons, requalifier chaussée et trottoirs, réaliser des plantations, et dégager la perspective.

Mission remplie, pour un coût des travaux s'élevant à presque 934 000 euros. L'opération a bénéficié d'une subvention de 100 000 euros du ministère de l'Intérieur provenant de votre réserve parlementaire, cher Guy Teissier.

Elle était, je l'ai dit, stratégique. Et même doublement stratégique.

Nous nous trouvons en effet à l'un des carrefours les plus empruntés, et pas seulement matin et soir, et les plus compliqués à gérer avec ce croisement du Bd Romain-Rolland, du Bd de Sainte-Marguerite, du Bd de la Pugette et de l'avenue Jean-Bouin.

Et ce carrefour sensible commande l'accès Est au stade Vélodrome. Vous le savez maintenant, en accord et avec la contribution des autres collectivités territoriales, la Ville de Marseille va réaliser dans le cadre d'un partenariat public-privé la modernisation, la couverture et l'agrandissement du stade. Ambitieuse, l'opération concerne également le stade Delord, la rue Raymond Teisseire et la rive droite de l'Huveaune. Tout le quartier en sera durablement changé.

Il importe donc d'agir en amont puis en parallèle du vaste chantier qui va s'ouvrir et se prolonger jusqu'en 2014, de façon à optimiser les conditions dans lesquelles se fait et fera la circulation. L'opération Augustin-Aubert s'inscrit dans cette perspective.